Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260330-2026_03B_07-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 Mars 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 19

Procuration : 1

Présents : Manuella POUTÉ – Frédéric FALLOUR – Gaëlle ROLLIN – Pascal QUIMBRE – Hélène ZEITOUN – Françoise LABBÉ-GAUDIN – Philippe BODARD – François HERVIEUX – Christophe PLANCQUEEL – Valérie RIO – Yann BEAUSON – Karen BRETONNET – Mickaël ROUSSEL – Meddhi CALON – Manuella DRUGEON – Yvonnick BOULHO – Karine RICHARD – Lucie MALABEUF.

Secrétaire de séance : Mme Manuella POUTÉ

Pouvoir : Mme Valérie RIO à Mme Karine RICHARD

****

2026_03b_07_CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PUBLIC

Madame le Maire expose à l'assemblée que selon les statuts, 1 membre titulaire et 1 membre suppléant doivent être désignés à la majorité.

Se présentent :
Manuella POUTÉ
Karine RICHARD

Nombre de votants : 19
Exprimés : 19
Ont obtenu : 19 voix pour les 2 membres

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal désigne **Madame Manuella POUTÉ et Madame Karine RICHARD** pour représenter la commune au sein du conseil d'administration du collègue public de MALANSAC.

Pour extrait conforme,

Mme Manuella POUTÉ,
Secrétaire de séance

Mme Morgane RETHO,
Maire

